

BASTIDE LE CONFORT MEDICAL
Société Anonyme au capital de 3.305.196 EUROS
Siège Social : 12, avenue de la Dame - Centre Euro 2000
30132 CAISSARGUES
305 635 039 RCS NIMES



Bilan des émissions de gaz à effet de serre (au 30 juin 2018)

La société bastide le confort médical, dans le cadre de la mise en application de **la loi Grenelle 2** du 12 juillet 2010 qui a rendu obligatoire pour les sociétés françaises dépassant certains seuils l'établissement d'un bilan d'émissions de gaz à effet de serre.

Il est précisé que le rapport comprend des informations consolidées.

Ce rapport concerne les émissions de l'exercice clos au 30 juin 2018 et prend en compte l'ensemble des émissions directes et indirectes liées à l'activité de la société.

Le Groupe occupe plus d'une centaine de locaux en France.

Bilan des émissions en tonnes de CO₂ au 30 juin 2018 :

Émissions directes

| | |
|---|-------|
| Émissions directes des sources fixes de combustion (consommation de carburant pour la flotte de véhicules) | 8 651 |
|---|-------|

Émissions indirectes liées à l'énergie

| | |
|--|-----|
| Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité et de gaz | 391 |
|--|-----|

| | |
|--|---|
| Émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid | 0 |
|--|---|

Total des émissions indirectes

| | |
|--------------|--------------|
| <i>TOTAL</i> | <i>9 042</i> |
|--------------|--------------|

(Le calcul a été réalisé en tonnes de CO₂ et non en équivalent tonnes de CO₂).

Les émissions directes de gaz à effet de serre sont liées à la consommation de carburant du parc automobile. Les émissions indirectes sont liées à l'énergie électrique et de gaz consommée sur les différents sites du Groupe (siège, pôles, agences et plateformes).

Bien que ses besoins soient de nature domestique, le groupe s'efforce de limiter ses impacts environnementaux dans le cadre de son fonctionnement.

Son objectif sera de continuer à veiller à limiter ses émissions de gaz à effet de serre.